



# Le Saint-Siège

---

JEAN-PAUL II

## **ANGELUS**

*Dimanche 26 décembre 1999*

*Très chers frères et soeurs!*

1. En ce dimanche nous célébrons la fête de la Sainte Famille de Nazareth, et il est très significatif, que cette année cela ait lieu le lendemain de Noël et de l'ouverture du grand Jubilé.

C'est pourquoi je désire adresser des voeux particuliers aux familles: Joyeux Noël et Bonne Année jubilaire à vous toutes, familles de Rome et du monde entier! Le Jubilé bimillénaire de la naissance du Christ est de façon particulière le vôtre, parce qu'il rappelle comment Dieu a voulu entrer dans l'histoire humaine à travers la famille.

2. La fête d'aujourd'hui m'offre l'occasion propice pour renouveler, au début de l'Année Sainte 2000, un appel en faveur des droits de la famille, de la vie et de l'enfance, reconnus également par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. En effet, pour promouvoir les droits humains il est nécessaire de protéger ceux de la famille, car c'est à partir d'elle que l'on peut donner une réponse intégrale aux défis du présent et de l'avenir.

La famille est une communauté d'amour et de vie, qui se réalise lorsqu'un homme et une femme se donnent totalement l'un à l'autre dans le mariage, disposés à accueillir le don des enfants. Le droit à la vie fondamental est inhérent à l'homme dès sa conception, et cela appartient à l'essence de la loi naturelle et aux traditions des grandes religions, ainsi qu'à l'esprit de l'Article 3 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

L'union entre la mère et celui qui est conçu et l'irremplaçable fonction du père demandent que l'enfant soit accueilli dans une famille qui lui garantisse, autant que possible, la présence des deux parents. La contribution spécifique qu'ils offrent à la famille et, à travers elle, à la société, est digne

de la plus haute considération.

3. Aujourd'hui la famille a besoin d'une protection particulière de la part des pouvoirs publics, qui sont souvent soumis à la pression de groupes ayant intérêt à faire passer pour un droit ce qui est en réalité le fruit d'une mentalité individualiste et subjective.

"L'avenir de l'humanité passe par la famille" (Exhort. apost. *Familiaris consortio*, n. 86); et la grande famille des nations se construit à partir de sa cellule la plus petite mais la plus fondamentale. Que Dieu illumine les législateurs, les gouvernants et chaque personne de bonne volonté pour promouvoir la protection effective des droits de la famille, de la vie et des enfants. Que la Sainte Famille de Nazareth nous aide en cela, elle qui a accueilli et accompagné la croissance du Rédempteur du monde.

\* \* \*

Au cours de ces journées, durant lesquelles l'atmosphère de Noël invite les hommes à devenir meilleurs et plus fraternels, nous devons prier pour les peuples qui vivent au milieu de tant de souffrances.

Nous nous sentons, en particulier, proches des habitants de la Tchétchénie, de même que nous ne pouvons pas oublier les nombreux peuples de l'Afrique, parmi lesquels je désire mentionner les citoyens de la Côte-d'Ivoire qui traversent un moment difficile de leur histoire.

A tous ceux qui peinent sur la voie de la concorde et de la paix, je dis: ayez le courage du dialogue loyal et persévérant, afin que la fraternité, que Jésus fait homme est venu offrir en don à toute l'humanité, puisse finalement être une réalité pour tous.

Je salue également le premier groupe de Volontaires du Jubilé, qui, avec une grande générosité, offrent leur collaboration au service des pèlerins. Très chers amis, votre oeuvre précieuse, et celle de ceux qui suivront votre exemple, contribuera, j'en suis certain, à montrer le visage accueillant de l'Eglise.

Bonne fête et bonne Année jubilaire.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana